

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 38 du 23 mars 2012

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour le vote des budgets primitifs en présence de Thierry ROCH, trésorier.

Jean-Louis VIGNON et Julien POUPON présentent au conseil la proposition de budget primitif pour la commune. Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

I BUDGET COMMUNAL 2012

La présentation se base sur une non modification des taux d'imposition communaux.

Section Fonctionnement

Dépenses proposées de 738 095,37 €

		(en % du total)	
011	Charges Générales	204 550 €	soit 27,7 %
012	Personnel	322 000 €	soit 43,6 %
065	Gestion courante	148 680 €	soit 20,1 %
066	Intérêt de la dette	46 600 €	soit 6,3 %
	Autres dépenses	16 265,37 €	soit 2,2 %

Recettes proposées de 938 525,37 €

		Comprenant les recettes suivantes	
70	Produits de services	73 100 €	soit 7,8 %
73	Impôts et taxes	509 157 €	soit 54,2 %
74	Dotations de l'État	337 053 €	soit 35,9 %
	Autres recettes	19 215,37 €	soit 2,0 %

La section fonctionnement dégagerait 200 430 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 177 200 €, donnant ainsi un autofinancement de **23 230 €**. Les dépenses de fonctionnement (+ 4,89 %) sont impactées par la hausse du coût de l'énergie et la participation financière aux structures sociales intercommunales, notamment l'ouverture d'un nouvel ALSH à L'Hôpital Camfrout. Pour faire face au travail administratif croissant, un poste de 20h à l'accueil de la mairie est créé sous la forme d'un contrat CAE ou autre.

Les recettes progressent de 2,65%, (stabilité de la fiscalité communale, dotations de l'État et impôts en légère hausse par l'effet population...).

Lors du budget primitif, un principe de précaution est appliqué, tendant à minimiser les recettes attendues et à intégrer une hausse des dépenses. Le bilan sera fait au cours

du compte administratif 2012.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste serait déficitaire de 73 343 €. Les principales dépenses sont le hangar communal (9 200 €), l'achat de terrain proche de la station d'épuration (12 000 €), les toilettes publiques (9 053 €) et la réfection des tribunes (30 000 €). Le Maire rappelle que cette rénovation a lieu dans un souci de sécurité et que si des projets d'aménagement autour du terrain de sport voient le jour, ils feront l'objet d'une réflexion commune. Les subventions sont de 4 350 €.

Programme École : 11 670 € de dépenses, notamment pour l'achat d'un nouveau photocopieur (10 000 €).

Programme Voirie : Le poste après recettes de subventions serait déficitaire de 263 172 €. L'aménagement piéton de la VC3, une partie de la voie romaine et de la route de Penhep représentent le principal projet de voirie pour 240 000 €. L'éclairage public (VC3, Créach Balbé, Kerdostin) représente 42 135 €. De plus, 15 000 € sont budgétés pour la sécurisation sur la route d'Irvillac.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 306 095,08 € (206 600,17 € d'affectation de résultat 2011, 41 000 € de TLE, 28 139,54 € de remboursement de TVA, des remboursements divers) aux 566 820,27 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2011, **la section investissement est prévue déficitaire de 260 725,19 €**. Un prêt à 5,04 % sur 15 ans sera contracté pour 250 000 €.

II BUDGETS ANNEXES 2011

Budget Eau : en fonctionnement : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 88 330 € pour 152 602,77 € de recettes (vente d'eau). La section est excédentaire de 64 272,77 €.

En investissement : un besoin de financement de 51 500 € (travaux divers, poteaux incendies, mouchard anti fuite...).

Le résultat 2012 prévu est excédentaire de 20 976,52 €

Budget Assainissement : en fonctionnement : la section dégagerait un excédent de 29 399 €. *En investissement* : 70 000 € sont budgétés pour la réalisation de la seconde station, si elle venait à commencer d'ici janvier. La prise de compétence par la CCPLD fait que c'est le dernier budget voté par le conseil municipal.

Le résultat 2012 prévu est déficitaire de 54 862,22 €.

EXTRAIT du CM (suite)

III En Bref

- CAE: Le maire propose de recruter 3 CAE. Un concerne l'administration de mairie, les 2 autres l'école.
- VC3: Les travaux seront finis en avril.
- CMJ: Pascale CORRE présente au conseil l'évolution du CMJ. Les élections sont reportées à une date ultérieure.

*Les comptes-rendus intégraux de conseil sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.
Tous les conseils sont ouverts au public.
Un temps de parole lui est consacré.*

ÉLECTIONS

ELECTION PRESIDENTIELLE

Les dimanches 22 avril et 6 mai le bureau de vote sera situé dans la salle du conseil à la mairie. Il sera ouvert sans interruption de 8h à 18h. Vous pourrez voter en présentant soit votre carte d'électeur ou une pièce d'identité. Une nouvelle carte d'électeur vous a ou vous sera adressée prochainement.

Procuration : Elles sont à établir au commissariat de Daoulas. Aucun justificatif à donner, juste une déclaration sur l'honneur. Le mandataire doit être un électeur de la commune, et ne peut pas avoir plus d'une procuration. La procuration, pour qu'elle soit correctement acheminée, doit être établie au plus tard 24h à l'avance. A noter que le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, et vote au nom du mandant dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique

PRÊTS D'HONNEUR

Vous êtes étudiant ou une personne ayant un projet demandant une participation financière importante, vous pouvez solliciter un prêt d'honneur avec un taux à 0%.

Comment faire ?

Vous devez déposer à la mairie une lettre de motivation concernant votre projet. La commission CCAS étudie alors les demandes qui sont validées ou non. Le CCAS de Saint-Urbain peut vous prêter 900 € remboursables sur 3 ans (300 € par an ou 900 € la 3^e année). Une demande conjointe peut être faite au Conseil général qui alloue la même somme.

Si vous souhaitez plus d'informations contactez la mairie.

Le prochain bulletin paraîtra mi-mai, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 3 mai dernier délai. Merci.

RÉSEAU ORANGE

Le réseau de téléphonie mobile d'Orange couvre parfaitement bien le département du Finistère... d'après Orange.

Mais d'après les clients, la couverture réelle est loin d'être satisfaisante. Sur la commune, il reste de nombreuses zones d'ombre et des zones où "ça passe" plus ou moins bien suivant les conditions météo.

Suite à la demande de plusieurs personnes de la commune, la municipalité a donc contacté le responsable de ces installations chez Orange.

La réponse obtenue le 20 mars 2012 indique que :

- un calcul d'optimisation des antennes relais de Dirinon (Coat Mez) et d'Irvillac a montré que leur orientation est déjà optimisée ;
- il n'est pas possible d'augmenter la puissance d'émission de ces antennes (elles sont déjà au maximum) ;
- la solution serait d'ajouter une antenne supplémentaire sur la commune.

Cette solution n'est pas retenue par Orange car ce n'est prévu dans leur budget. La commune n'est pas considérée comme étant en zone « blanche » (non couverte), elle n'est donc pas inscrite dans cette liste et ne le sera pas à brève échéance.

La conclusion est que rien ne sera fait par Orange pour améliorer prochainement la réception sur notre commune. Les clients de cet opérateur, mécontents du service offert, n'ont qu'une solution : changer d'opérateur. Ils ont le choix entre les réseaux Bouygues et SFR (car Free utilise le réseau Orange sur notre commune). De nombreux opérateurs n'ont pas de réseau, ils utilisent alors le réseau d'Orange (Breizh, Fnac, M6, NRJ, Sosh, Virgin), de Bouygues (B&You) ou de SFR (Afone, Darty, La Poste, Pritel, Sim+, Universal, Zero Forfait).

Bien sûr, pour une meilleure réception, il ne sert à rien de quitter Orange pour un autre opérateur utilisant le réseau Orange.

MPT : SOIRÉE DÉBAT

La MPT et la municipalité proposaient jeudi 29 mars à 20h une soirée échanges/débats sur l'adolescence et les conduites à risque. Qui ne s'interroge pas sur la façon d'accompagner les premières expériences adolescentes en matière de sexualité, d'alcool, de drogues, d'image de soi, de prise de risques ?

Une petite déception cependant, le public n'a malheureusement pas été nombreux : une dizaine d'étudiants en BTS EFS de Brest avait fait le déplacement pour échanger autour de sujets délicats et chacun était content d'avoir pu partager sur son vécu.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir et qui souhaitent se renseigner vous pouvez consulter le site de l'institut de la jeunesse et de l'éducation populaire :

<http://www.injep.fr/+Conduites-a-risque-+>

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Lison **BOISNE**, née le 2 mars 2012, domiciliée 250 rue de Pen ar Dorguen.

Yanis **LE VEY**, né le 23 mars 2012, domicilié 170 route de Kerhuel.

Décès

Le 19 mars est décédé à Brest, **Jean-Joseph COLIN**, domicilié 14 allée Saint-Ursule.

ENFANCE

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

- permanence téléphonique le lundi et le jeudi après-midi entre 13h30 et 16h30,

- accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h30 à 12h,

Contact : Nathalie ANNE - 3, route de la gare
29460 DAOULAS - Tel/fax: 02 98 25 87 26

Les Mésanges à Dirinon

12, rue Kereol 29460 DIRINON - Tel: 02 98 07 14 06

Micro-crèche de Daoulas « Dip Ha Doup »

3, route de la gare, 29 460 DAOULAS - Tel: 02 98 25 97 22

ALSH à Loperhet

18, rue St Léonard 29470 LOPERHET

Tel: 02 98 07 34 15 - Courriel: centredeloisirs@loperhet.fr

PETITES ANNONCES

♦ Angélique Le Moan, **assistante maternelle** sur Saint-Urbain aura une place de disponible à partir de septembre.
La contacter au 02 98 25 07 53.

♦ Dame d'expérience **cherche enfants à garder le mercredi**. Possibilité de transport vers les activités. Cherche également heures de ménage ou de repassage : 02 98 25 85 91.

♦ Jeune femme sérieuse **cherche heures de ménage et repassage** sur Saint-Urbain. Tél : 02 98 25 06 71.

♦ Jeune couple **cherche terrain constructible** 1000 m² minimum. Environ 50 000 € dans un rayon de 10 km autour de Landerneau. Tél 06 83 45 85 45.

♦ **Cherche jeune fille sérieuse pour garder deux garçons de 7 et 5 ans** après l'école de 18h30 à 19h30 le mardi et le jeudi.
Contact : Mr ou Mme Guegan au 02 98 21 57 21 (le soir après 19h30) ou 06 45 35 81 22

♦ Je suis disponible pour **garder vos enfants** le mercredi après-midi, le week-end et pendant les vacances en journée ou en soirée.
Contact : Charlotte L'Hostis (16 ans) 06 18 82 56 28 ou 02 98 25 01 86 - charlotte-lhostis@hotmail.fr

♦ **Vends vêtements** fille collection été et hiver de 3 à 18 mois. Très bon état - A partir de 1 euro pièce - Possibilité de faire des lots. À venir voir sur place - Tél : 02 98 25 06 77 / 06 76 24 70 70.

♦ **A louer maison** T3 à Irvillac. Tél : 02 98 25 82 17 ou 06 83 46 82 31.

♦ **Objets trouvés** : un casque pour vélo ; une bande dessinée sur l'armée ; une boucle d'oreille, une suce bébé.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h
Amphis 500 et 600

Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 30 avril

L'affaire du médiateur,
Par Irène Frachon

Renseignements :

02 98 00 84 80

Sites web : <http://www.forumsantebrest.net>

<http://www.univ-brest.fr/medecine>



PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



*En cas d'urgence médecin,
composez le 15*

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 16 avril de 15h à 19h ;

Mardi 17 avril de 14h à 18h ;

Mercredi 18 et jeudi 19 avril de 8h à 12h.

Carnaval 2012

Comme il y a 2 ans, Saint-Urbain a participé au carnaval de la lune étoilée à Landerneau où le char sur le thème du Moulin rouge (ci-dessous) a remporté un franc succès.

Nous remercions vivement le Comité d'animation et les bénévoles qui ont œuvré à cette magnifique réalisation ainsi qu'à la conception de somptueux costumes.

Félicitations également à Marion et Damien, miss et mister Saint-Urbain 2012.



ZONE BLEUE

L'article R417-3 du code de la route, modifié discrètement par le décret n°2007-1503 du 19 octobre 2007 et publié au journal officiel 2 jours plus tard, est entré en application le premier janvier 2012.

Il oblige les conducteurs stationnant en "zone bleue" à apposer « un dispositif destiné à faciliter le contrôle de cette limitation, ce dispositif doit être conforme à un modèle type » et ce modèle est défini par arrêté par le ministre de l'intérieur. Il est décrit précisément dans le journal officiel du 21 décembre 2007 (texte 16).

En clair, l'ancien disque indiquant l'heure d'arrivée et le temps de stationnement n'est plus valide, ni aucun autre dispositif autre que le modèle officiel.

Ce modèle (carré de 15 cm de côté), représenté ici, ne doit plus indiquer que l'heure d'arrivée. Vous pouvez donc jeter vos anciens "disques de stationnement". Ces disques « nouvelle version » peuvent être achetés dans certains cafés-tabacs, librairies ou grandes surfaces (prix de 2,5 € à 5 €).



Attention : parfois les modèles vendus ne sont pas conformes à la législation.

Pour faire bonne mesure, ceux qui oublient le disque bleu, dépassent la durée limite ou qui n'ont pas le modèle conforme s'exposent à une contravention de première classe, soit 17 €.

TRAVAUX

Après plusieurs mois de travaux, le chemin piéton de la VC3 sera opérationnel courant avril. L'axe majeur menant à Landerneau est emprunté par 2 000 véhicules chaque jour. Cet aménagement a deux objectifs majeurs : sécuriser le déplacement des piétons et réduire la vitesse automobile. Le chantier opéré par l'entreprise Binard aura coûté 130 000 €, subventionné à 50 % par les conseils régional et général.



Un sentier piéton a été réalisé à droite en descendant et il est séparé de la route par une large bande enherbée permettant le ruissellement des eaux de pluie. Cette noue aura un impact visuel de rétrécissement de la chaussée pour le conducteur... qui lèvera sûrement le pied. Sur la partie basse, des barrières en bois ont été posées pour une meilleure protection des piétons.



ÉLECTRIFICATION CHAPELLE

Les travaux d'électrification de la chapelle de Trévarn viennent de s'achever avec le branchement définitif. Désormais, l'édifice est équipé d'un éclairage intérieur et de l'électricité.

Les travaux, à hauteur de 10 000 €, ont été financés pour environ un tiers, par l'association « Les amis de Trévarn et du Patrimoine ». Cette dernière, par ses actions associatives (notamment la randonnée annuelle gratuite et son goûter - voir page 6 -), a aidé la commune dans les vastes projets de sauvegarde de l'édifice.

À noter qu'au moins un concert de musique gratuit est organisé chaque année.

La mairie recrute

Un adjoint administratif pour l'accueil et du secrétariat à compter du 1^{er} mai 2012, pour une durée de 6 mois renouvelable dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

- Horaire hebdomadaire temps non complet : 20 heures,
- Rémunération SMIC.

Profil de poste

- Intérêt pour l'accueil du public,
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, publisher, power-point, Internet),
- Rigoureux, organisé, à l'écoute, patient, autonome et esprit d'équipe, dynamique et sens de l'initiative.

Missions

- Accueil physique et téléphonique des administrés.
- Tâches courantes des collectivités (cartes d'identité, recensement militaire, inscriptions scolaires, réception des dossiers urbanisme et état-civil...).

Un agent polyvalent pour l'entretien des bâtiments communaux et des services périscolaires dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) à compter du 29 mai 2012, pour une durée de 6 mois.

- Horaire hebdomadaire temps non complet : 20 heures,
- Rémunération SMIC.

Profil de poste

- Intérêt pour l'entretien des bâtiments,
- CAP « Petite enfance » apprécié,
- Permis B,
- Polyvalence, esprit d'équipe, dynamique et sens de l'initiative.

Missions

- Entretien des différents bâtiments communaux.
- Services périscolaires : participation à la gestion de la garderie, service en salle de restauration scolaire, entretien des locaux.

**Lettre de motivation + CV à expédier à
Monsieur le Maire – Place de la Mairie -
29800 SAINT URBAIN
avant le 11 avril 2012
pour l'adjoint administratif
et avant le 10 mai 2012
pour l'agent polyvalent.**

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 23 au 27 avril	Salade risoni Blanquette de dinde à l'ancienne Bâtonnière de légumes Yaourt aux fruits	Croisillon dubarry Langue de bœuf sauce tomate Haricots blancs Fromage : mimolette Pomme bio	Flamiche Riboulade flamande Pommes de terre vapeur Fromage : brie Orange	Saucisson à l'ail cornichon Dos de lieu frais au four Riz pilaf Fromage : saint Paulin Coupe tropicale
Du 30 au 4 mai	Segments d'agrumes Palet de porc tomate Sarazin aux petits légumes verts Yaourt lait entier sucré	FERIE	Melon Sauté de bœuf bio Pommes de terre vapeur Ile flottante	Taboulé à la menthe Cube de poisson Poêlée de légumes Fromage : tomme noire Pastèque

INFOS DIVERSES

Soirée cabaret des CM2

Le vendredi 16 mars dernier, devant une salle comble (environ 300 personnes), les élèves de CM2 de Daniel Gourmelon ont présenté leur tout dernier spectacle, composé, comme d'habitude, de plusieurs saynètes répétées depuis quelques semaines avec la collaboration de Yoann Bernard, de la Fonderie théâtrale de Landerneau qui assurait la mise en scène, le jeu des acteurs, la lumière et la bande sonore.

La sonorisation est toujours assurée par Jean-Luc Bernard depuis le début, février 1994, pour mémoire.

Les thèmes abordés dans les pièces étaient très variés, allant d'une famille bien tranquille aux prises avec un maître-nageur très spécial, à une salle de classe bien mystérieuse, en passant par une histoire bien préoccupante de lait bleu à la ferme sans oublier l'affaire



de la disparition de Mozart ou encore les remises des premières Victoires de la musique à St Urbain. Les 31 acteurs ont régalié leur public pendant près de 2 heures.

Les bénéfices recueillis serviront à financer une partie du voyage scolaire de juin (du 27 au 29) en Vendée (Puy du Fou et visite du château de Tiffauges).

Ecole maternelle Josette Cornec

Venez nombreux nous voir lors de la matinée porte ouverte de l'école qui se déroulera le samedi 28 avril de 10 h à 12 heures (l'école se trouve à côté du Super U à Daoulas).

Vous découvrirez les classes inter-communales bilingues, où les enfants travaillent en français et en breton.

L'équipe enseignante et des parents seront présents pour répondre à vos questions et vous présenter les classes.

Pour tous renseignements ou en cas d'indisponibilité ce jour-là, n'hésitez pas à contacter l'école directement ou l'association de parents d'élèves Div Yezh : divyehbrodaoulaz@gmail.com, 02 29 62 89 47.

Jouons ensemble !

27 avril, salle Ty an Holl de 19h à 22h : soirée conviviale pour tous autour de jeux de société organisée par la MPT/CS de Landerneau.

Animation vacances

Les fiches d'inscriptions pour les ALSH de Loperhet et de l'Hopital-Camfroust sont disponibles en mairie. Vous pouvez également les contacter directement :

- ♦ Hopital-Camfroust au 02 98 20 10 38 ou par courriel : clshhopitalcamfroust@orange.fr.
Blog : alsh-hopital-camfroust.blogspot.com.
- ♦ Loperhet au 02 98 07 34 15 ou par courriel : centerloisirs@loperhet.fr.

Vous trouverez également en mairie et sur le site de la commune les programmes d'activités Vac'ados proposés par le foyer et la MPT ainsi que le programme le temps des familles.

Renseignements et inscriptions au 02 98 21 77 11.



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

ES MIGNONNE

Samedi 21 Avril à 13h30 au stade municipal de St Urbain
Tournoi de l'école de football, catégories U13, U11, U9, U8-7 et démonstration des U6 à 15h00 avec la participation de 70 équipes.

Samedi 28 Avril

Concours de pétanque au stade de Saint-Urbain.
Inscription sur place : 5 € - **Tirage à 13h30**



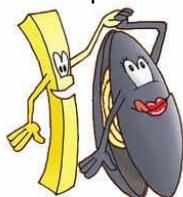
Suivie de la Grande **soirée MOULES FRITES**
À la salle Ty Kreis-Ker de SAINT URBAIN à **partir de 19h**,

Formule Adulte à 11 €

Apéritif-Moules Frites à volonté ! - Poire Belle Hélène- Café

Formule Enfant à 6 €

Formule à Emporter à 8 €



Renseignements et réservations au
06 60 70 46 47 ou au 06 60 71 67 45

Samedi 19 Mai à 13h30 au stade municipal de St Urbain
Tournoi de football des U17 et U15 avec la participation de 30 équipes.



Joueurs Équipe Loisir

Debout : Responsables Schmitt Cl, Guillem JI.

Laurent C, Crenn B, Brandao P, Breton J, Planchenault C, Le Goff G, Castel J, Le Menn M.

Accroupi : Kana J, Yan F, Wazzi I, Roudaut Ph, Bozkurt M, Pennec Th, Le Marrec C, Provost D.

RANDONNÉE DÉCOUVERTE

Le **dimanche 15 avril**, les Amis de Trévarn et du Patrimoine organisent leur 22^e randonnée qui a pour thème l'eau.

Départ le matin à 10h pour le circuit de 15 à 20 km (prévoir un pique-nique dans son sac à dos).

Départ l'après midi entre 13h30 et 14h pour le circuit de 8 à 10 km.

A l'issue de la randonnée, un goûter est proposé à tous, marcheurs et non marcheurs, au profit de l'association à la salle Ty Kreis-Ker.



Des idées et des mains

Le club féminin créé en 1986 a fait peu de temps il y a quelques années sous la houlette de **Michèle BOTSONT** sa présidente. Le club s'appelle désormais "**Des idées et des mains**" et est ouvert à toute femme et tout homme désireux de s'initier aux loisirs créatifs tels que la peinture, le cartonnage, la mosaïque, la vannerie...

Les réunions se déroulent le mardi après midi de 14h à 16h30 à la salle Ty An Holl, dans une ambiance sympathique qui se finit par un goûter. Chacun apporte ses connaissances et savoirs qu'il partage avec les autres. Des échanges ont parfois lieu avec d'autres clubs, comme celui de Bodilis. Les adhérents ont plein de projets comme une vente exposition de leurs réalisations.

Si vous voulez adhérer ou vous renseigner : Michèle Botsont au 02 98 25 00 94.



Trail découverte

Le club NATURVAN propose aux habitants de St Urbain et environs, une sortie découverte "trail", le dimanche 13 mai 2012. Rendez-vous à 9h30, sur le parking des terrains de foot, pour une sortie de course à pied sur chemins et sentiers.

3 distances vous seront proposées :

- ⇒ une boucle de 10 km pour les débutants ayant un peu d'entraînement.
- ⇒ une boucle de 13 km pour ceux qui sont déjà plus à l'aise.
- ⇒ une boucle de 18 km pour les personnes ayant déjà l'habitude de courir ou de faire une activité sportive régulière.

Dans tous les cas, il est important d'avoir des chaussures prévues pour la course à pied, une tenue légère et une petite bouteille d'eau.

Une collation vous sera proposée à la fin de la balade.

Venez nombreux !
Sportivement,
L'équipe NATURVAN

VIE ASSOCIATIVE

FOIRE AUX PUCES

Foire aux puces d'Elorn handball

le mardi 1^{er} mai à la salle polyvalente de Dirinon.
3 € le mètre linéaire (tables et chaises fournies). Restauration rapide sur place. Réservations / Renseignements au 02 98 36 28 46 ou par courriel à secetaire.elornhb@laposte.net - Entrée 1€50, gratuit pour les -12 ans.

SECOURS POPULAIRE

Le COMITE de DAOULAS

organise un déstockage de ses vêtements

Les bénévoles du SPF vous accueilleront dans leurs locaux le samedi 14 avril de 9h30 à 17h pour un déstockage de vêtements et de livres. La participation à la solidarité sera d'1 € par pièce et 0,10 € par livre. Pour rappel cette braderie a lieu tous les 2^e samedis du mois.
Contact : 02 98 25 92 20.



SECOURS POPULAIRE Français

Comme chaque année, le secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

EMPLOI FORMATION

Porte ouverte maison familiale de Plabennec/Ploudaniel

Le vendredi 27 avril (de 17h à 20h) et le samedi 28 avril (de 9h à 13h) sur les 2 sites (contact 02 98 40 40 73 ou 02 98 83 61 87).

Formation par alternance de la 4^e au Bac Pro (3 ans).
www.mfr-plabennec-ploudaniel.com



L'Association EPAL, basée à Brest, Rennes et Vannes, recherche, pour des séjours Vacances et Tourisme Adaptés, des **animateurs** prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

140 séjours de 7 à 19 vacanciers + 2 à 6 accompagnateurs du 22/07 au 18/08 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite proposée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler :
www.epal.asso.fr ou adresser un courrier (+CV) à Laurent Cannic
Responsable Vacances et Tourisme Adaptés
10 rue Nicéphore Niepce BP2 - 29801 Brest Cedex 09



Tennis de table

L'association se réunit chaque mercredi soir pour des entraînements à la salle Ty Kreis-Ker où les pongistes évoluent sur 5 tables. Des entraînements ont lieu aussi sur Le Tréhou, puisque le club regroupe nos deux villages.

L'association joue « en UFOLEP » (Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique) qui est une fédération multisports affinitaire de loisir. Ses buts sont :
- favoriser une pratique sportive de loisir accessible à tous,
- donner un rôle social au sport,
- organiser des compétitions à tous les niveaux.

Chaque vendredi, l'équipe participe à un championnat et affronte de façon sportive et festive d'autres clubs issus d'autres communes. Ce 2 mars, les pongistes de La Cavale à Brest avaient fait le déplacement. Après « l'affrontement », qui a vu la victoire de Saint-Urbain par 9 à 1, les adversaires d'un soir ont partagé un petit casse-croûte.

Si vous souhaitez vous renseigner ou jouer, quelque-soit votre niveau, vous pouvez contacter les responsables par courriel lotsutt@yahoo.fr ou en vous rendant un mercredi soir discuter avec les joueurs.



LE SECOURS CATHOLIQUE est heureux de vous inviter :

CONCERT A LA CHAPELLE DE TREVARN

le 13 mai 2012 à 16 h 30

avec la Chorale

log-A-Rithmes de LOGONNA-DAOULAS.

Venez nombreux
l'équipe de Saint-Urbain



CAFES-JARDINS

Malgré les giboulées une trentaine de personnes étaient au rendez-vous de ce café jardin consacré à l'entretien et à la restauration des vieux pommiers. Nous avons demandé à Mickaël Pont arboriculteur bio à la Roche Maurice de nous prodiguer ses conseils en la matière.

Nous avons profité au préalable de sa venue pour lui demander comment procéder sur les jeunes fruitiers plantés à l'école au mois de décembre. Un premier rendez-vous a donc eu lieu à l'école de St-Urbain pour voir comment tailler ces jeunes plants. Cette taille sera effectuée dans les jours prochains en présence des élèves par quelques bénévoles du café jardin, très attentifs du coup aux recommandations de Mickaël. Il s'agit de favoriser la fructification de ces jeunes plants et leur permettre aussi dans un premier temps de reconstituer leur tissu racinaire.



Après ce hors d'œuvre, le groupe s'est rendu ensuite pour le plat de résistance chez Fanch Dantec où des pommiers d'un âge très avancé ont besoin de se refaire une jeunesse. L'un d'entre eux à moitié déraciné par le poids des pommes l'été dernier a fait l'objet d'un examen particulier. Après une taille assez sévère, il pourrait être redressé avec l'aide d'un tracteur et étayé le temps que ses racines se reconstituent. Il conserve donc une chance d'être sauvé. Le problème des vieux pommiers en général est qu'ils ont besoin d'un bon élagage pour laisser la lumière atteindre chacune de leurs branches. Ils leur faut du soleil et du vent. Il faut aussi les traiter contre les mousses et les lichens, cela peut-être fait au karcher ou en utilisant un produit à base de zinc et de cuivre tel que « Biomousse ». Divers autres conseils ont été donnés notamment pour traiter les maladies.

Comme d'habitude les échanges se sont poursuivis autour du café ou d'un coup de cidre et en dégustant les gâteaux que les uns et les autres avaient apportés.

Le prochain café jardin se tiendra le 21 avril, le thème est : calendrier des plantations et semis en extérieur ou sous tunnel. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

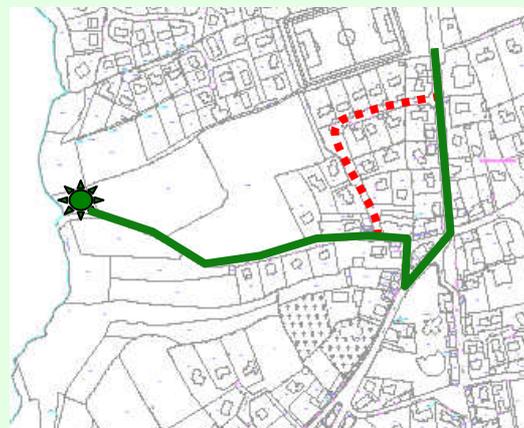
Projection publique

D'autre part, face aux enjeux des changements climatiques et de la fin du pétrole, l'équipe du café-jardin invite tous ceux que cela intéresse à la **projection du film** « En transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale » **jeudi 12 avril à 20h30 à la salle Ty Kreis-Ker à Saint Urbain**. Un film documentaire (50 minutes) a propos de changements, d'espoirs, montrant une vision pratique pour créer une société poste-consumériste, où les gens ordinaires font changer les choses. C'est un film optimiste, axé sur des solutions pratiques, transposables concrètement dans notre vie de tous les jours.

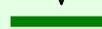
Espace déchets verts

En cette période de printemps, l'espace « déchets verts » de Saint-Urbain retrouve une intense activité. C'est l'occasion de rappeler quelques conseils de bon usage :

- ◆ Si vous avez de gros volumes (arbres...), privilégiez les déchèteries de Pencran ou de Daoulas, plus adaptées.
- ◆ Evitez d'étaler vos déchets sur l'aire bétonnée et essayez de les rassembler, afin de limiter le temps passé par les employés communaux à entasser des montagnes de verdure.
- ◆ Pour l'accès, privilégiez la rue de la Fontaine et évitez l'allée Roland Doré (comme indiqué sur le plan ci-dessous).



Aire de déchets verts



Allées Roland Doré et Ste Ursule



Rue de la fontaine

Déchèteries

Horaires **d'ouverture des déchèteries** jusqu'au 31 octobre de Daoulas et de Saint-Eloi (échangeur voie express) : du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 19 h 00.

Tél Daoulas : 02 98 25 92 60.

Tél Saint-Eloi : 02 98 85 19 50.

Ramassage des ordures

Le service est assuré par la Communauté de communes le mercredi matin (la dépose des conteneurs est conseillée le mardi soir).

Information : ces conteneurs ne doivent contenir ni ferraille ni verre.

Les conteneurs verre, papier et plastique se trouvent à côté du garage en face des terrains de foot.

Merci de veiller à ne pas laisser vos gros cartons à même le sol, afin de garder la plateforme eco-point propre.

